

# Marais des Tenasses

## TRAVAUX – INFORMATION

Des travaux sous la supervision de la Direction générale de l'environnement – Division Biodiversité et paysage sont en cours de réalisation.

Ces interventions visent à maintenir les valeurs biologiques spécifiques du marais des Tenasses, ainsi qu'à promouvoir des espèces rares et protégées.

**Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour les éventuels désagréments.**



*Le marais des Tenasses abrite une flore et une faune rares, adaptées à des conditions d'humidité constante. La surface de leur habitat a fortement régressé en Suisse.*

*Des coupes forestières sont prévues pour remettre en lumière certains secteurs boisés et favoriser ces espèces.*

*Ces interventions sont réalisées par le service forestier de la Commune de Blonay-St-Légier et sont intégralement prises en charge par la DGE-Biodiv. Pour minimiser l'impact sur le sol sensible du marais, le bois sera évacué par hélicoptère. Ces mesures sont également profitables aux narcisses, espèces emblématiques de la région.*

*Les travaux débuteront à la fin octobre 2024 et se poursuivront durant l'hiver 2024 et 2025.*

Concernant les travaux, la Direction générale de l'environnement – DGE-FORET et DGE-BIODIV se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : [info.foret@vd.ch](mailto:info.foret@vd.ch) et [info.biodiversite@vd.ch](mailto:info.biodiversite@vd.ch).